

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 23643**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Assistant de vie dépendance et handicap

Nouvel intitulé : Assistant de vie dépendance et handicap

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Groupe formation diffusion - Institut des experts internationaux	Président

Niveau et/ou domaine d'activité

V (Nomenclature de 1969)

3 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

330s Spécialités plurivalentes des services aux personnes (production)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'assistant de vie dépendance et handicap (AVDH) est capable de prendre en charge différents types de public (dépendant et/ou handicapé). Cette double compétence lui confère polyvalence et adaptabilité dans ses pratiques de prise en charge des personnes dont il maintient l'autonomie.

Les principales activités exercées sont les suivantes :

A1/ Accompagner la personne en situation de dépendance et/ou de handicap dans les actes de la vie quotidienne :

- Connaître le rôle et le positionnement de l'Assistant de vie dépendance et handicap.
- Identifier et comprendre les aspects physiopathologiques des personnes en situation de dépendance et/ou de handicap pour adapter les pratiques de prise en charge.
- Réaliser les soins corporels des personnes en situation de dépendance et/ou de handicap.
- Accompagner les personnes en situation de dépendance et/ou de handicap dans la prise des repas.
- Garantir l'hygiène de l'habitation, des locaux et du linge des personnes en situation de dépendance et/ou de handicap.

A2/ Communiquer pour permettre l'épanouissement et maintenir le lien social de la personne en situation de dépendance et/ou de handicap :

- Maîtriser et adapter les techniques de communication en fonction des situations et des publics.
- Identifier et comprendre les aspects psychopathologiques des personnes en situation de dépendance et/ou de handicap pour optimiser la relation d'aide.
- Mettre en place des actions et animer des activités adaptées aux personnes en situation de dépendance et/ou de handicap.

A3/ Garantir la sécurité de la personne en situation de dépendance et/ou de handicap :

- Connaître et utiliser les techniques de transfert pour garantir les déplacements en sécurité des personnes en situation de dépendance et/ou de handicap.
- Exécuter les gestes de premiers secours pour préserver l'intégrité physique d'une personne dépendante et/ou handicapée en situation de danger.

Compétences ou capacités attestées :

- Capacité à se positionner en qualité d' « aidant »
- Capacité à comprendre et appréhender une situation de dépendance et/ou de handicap
- Capacité à apporter une aide individualisée dans les gestes de la vie quotidienne
- Capacité à optimiser ses pratiques dans la prise en charge de la personne aidée
- Capacité d'établir une relation avec la personne en situation de dépendance et/ou de handicap pour garantir le lien social
- Capacité à mobiliser les forces de vie dans la quotidienneté pour le maintien de l'identité et l'épanouissement de la personne aidée
- Capacité d'effectuer des déplacements en respectant les règles de sécurité et en stimulant l'autonomie de la personne en situation de dépendance/handicap
- Capacité à prendre en charge une urgence à caractère médical seul ou en équipe en attendant l'arrivée de l'équipe médicale/des secours

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Médical, Médicosocial, Services à la personne

Assistant de vie auprès de personnes âgées

Assistant de vie auprès de personnes handicapées

Assistant de vie dépendance

Aide aux personnes âgées

Agent d'accompagnement auprès des personnes âgées et handicapées

Auxiliaire de vie sociale

Aide à domicile
 Aide de la qualité de vie
 Aide médico psychologique

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1302 : Assistance auprès d'adultes

Réglementation d'activités :

Contenu du cadre d'exercice dans lequel évolue l'Assistant de vie dépendance et handicap, il est vivement recommandé qu'il soit en possession de l'**attestation de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1)**.

L'obtention de cette attestation est délivrée au cours de la certification par un organisme titulaire d'un agrément national de sécurité civile.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification comporte 3 Composantes :

- 1/ Accompagner la personne en situation de dépendance et/ou de handicap dans les actes de la vie quotidienne
- 2/ Communiquer pour permettre l'épanouissement et maintenir le lien social de la personne en situation de dépendance et/ou de handicap
- 3/ Garantir la sécurité de la personne en situation de dépendance et/ou de handicap

Après la formation les évaluations ont la forme de :

- Q.C.M/Contrôle des connaissances
- Analyse écrite/Etude de cas
- Jeux de rôles /Mise en situation
- Soutenance d'un mémoire de stage
- Evaluation des compétences en milieu de professionnel

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	4 personnes dont : Le Président du Groupe Formation Diffusion 1 professionnel du secteur médico social 1 employeur du secteur 1 professionnel exerçant le métier
En contrat de professionnalisation	X	4 personnes dont : Le Président du Groupe Formation Diffusion 1 professionnel du secteur médico social 1 employeur du secteur 1 professionnel exerçant le métier
Par candidature individuelle	X	4 personnes dont : Le Président du Groupe Formation Diffusion 1 professionnel du secteur médico social 1 employeur du secteur 1 professionnel exerçant le métier
Par expérience dispositif VAE prévu en 2014	X	4 personnes dont : Le Président du Groupe Formation Diffusion 1 professionnel du secteur médico social 1 employeur du secteur 1 professionnel exerçant le métier

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X

Base légale**Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 17 juillet 2015 publié au Journal Officiel du 25 juillet 2015 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau V, sous l'intitulé "Assistant de vie dépendance et handicap" avec effet au 12 novembre 2012, jusqu'au 25 juillet 2020.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

7 certifiés par an en moyenne

Autres sources d'information :

contact@groupeformationdiffusion.com

[Groupe Formation Diffusion](#)

Lieu(x) de certification :

Groupe formation diffusion - Institut des experts internationaux : Auvergne Rhône-Alpes - Isère (38) [Fontaine]

Groupe Formation Diffusion

3 Quai du Drac

38600 Fontaine

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Groupe Formation Diffusion

3 Quai du Drac

38600 Fontaine

Historique de la certification :

Certification suivante : [Assistant de vie dépendance et handicap](#)